



Le CONCHYLIEN

Bulletin Municipal du 1er Juillet 2013

Sommaire

Lettre du Maire	1
Infos comité des fêtes	2
Infos comité des fêtes	3
Les Pétanqueurs FCCB	4
Réunion de conseil 05/04/2013	5
Réunion de conseil 05/04/2013	6
Réunion de conseil 05/04/2013	7
Réunion de conseil 07/06/2013	8
Réunion de conseil 07/06/2013	9
Réunion de conseil 07/06/2013	10
Etat-Civil Infos Paroisse Permanences Mairie	11
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	12
Schéma de subvention de l'Agence de l'Eau	13

Lettre du maire

Depuis plusieurs années, le CCAS de notre commune a décidé de s'associer à la fête des mères en offrant un bouquet de fleurs aux mamans de l'année. Le 25 mai 2013 les « nouvelles » mamans et 14 bébés ont été célébrés démontrant ainsi le rajeunissement de la population Conchylienne.

54 de « nos jeunes » ont également participé au concours de dessins, de la bibliothèque intercommunale, organisé par le comité des fêtes et ont reçu le 6 juin leurs prix bien mérités !

Tous ces enfants, nous devons aussi les accueillir dans les écoles, la cantine, le périscolaire du regroupement pédagogique ; C'est pourquoi et afin de trouver la meilleure organisation, nous avons décidé de ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013 et ainsi de nous donner du temps pour trouver l'organisation la plus adaptée au rythme de nos enfants.

A cet effet nous devrions pouvoir intégrer les temps de transport au temps scolaire, pour ainsi alléger les journées des élèves. Par ailleurs, il sera certainement nécessaire de construire de nouveaux locaux périscolaires pour faire face à un accroissement du nombre d'enfants qui pourraient avoir recours à ce service.

Nous avons aussi la chance d'avoir encore plusieurs élevages dans le village et même si les nouvelles conditions d'élevage ne permettent plus de voir autant d'animaux dans les prés, Le GAEC de la haie Bizet a créé l'évènement le 2 juin en ouvrant ses portes pour expliquer aux jeunes et aux moins jeunes la réalité de l'agriculture en général et de l'élevage en particulier.

Même si dans l'immédiat nous n'avons pas connu de véritable printemps, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été qui nous l'espérons sera plus ensoleillé que ce nous connaissons actuellement.

YVES LEMAIRE

**Le Conseil Municipal vous invite le
14 JUILLET 2013 A PARTIR DE 11H30**

Pour la

**CEREMONIE AU MONUMENT AUX MORTS SUIVIE D'UN VIN
D'HONNEUR A LA SALLE POLYVALENTE.**

INFOS COMITE

SOUVENIRS du 2^{ème} trimestre :

Le **17^{ème} concours intercommunal de dessins** a été une réussite avec 54 participants conchyliens (un record) sur le thème de « Super Mario » et 108 enfants des 4 communes du regroupement.

Merci pour la forte participation du village et aux "nouvelles familles" qui nous ont fait confiance. Un jury de onze membres a désigné les gagnants suivants :

4/5 ans : LOPES-BRICHARD Eva

6/7 ans : CLEUET Clémence

8/9 ans : LEBLANC Josua-David

10/11 ans : BAUDINE Lillah

12/13 : CAILLARD-LOPES Gwënaelle

14/15 ans : CAMPION Emelyne



Ces 6 vainqueurs représenteront notre village le 11 août prochain lors des portes ouvertes de la bibliothèque à BOULOGNE-la-GRASSE pour désigner le 'super gagnant' intercommunal.

Je souhaite bonne chance à nos représentants.

Tous nos participants ont été récompensés par la Municipalité le jeudi 6 juin lors d'une sympathique remise de prix à la salle des fêtes en présence des membres du Jury, de Madame GUIOT présidente de la bibliothèque, et de M. le Maire.

A noter, le geste généreux d'un montant de 135 euros du Club des Gens Libres, représenté par Madame HARANG, présidente de cette association, venant compléter l'achat des livres récompenses. Un verre de l'amitié servi par le Comité des Fêtes a clôturé cette remise de prix.



Excellente soirée également le vendredi 14 juin lors de la **soirée théâtre** proposée par la Communauté de Communes et notre Association en tant qu'organisatrices.

Plus de 200 spectateurs en salle dont 90 Conchyliens se sont divertis pendant près de 3 heures.



La première partie de la soirée a permis à **Francis Carlier** (vice-président du Comité) de faire état de son talent de show-man en interprétant neuf classiques de la chanson française (repris en cœur par la salle) et d'être applaudi chaleureusement. Une pleine réussite également à la **comédie divertissante qui a suivi « Chérie faut qu'on parle »**. Merci à la Communauté de Communes du Pays des Sources d'apporter ce divertissement dans nos villages. Spectacle à reconduire sans aucun problème.

Le samedi 22 juin : La Fête de la ST-JEAN s'est déroulée avec une météo capricieuse. La pluie et le vent ont accompagné les courageux participants aux concours extérieurs durant une bonne partie de l'après-midi, je les remercie pour leur fair-play, et la bonne ambiance durant ces 4 heures de compétition. Merci aux bénévoles qui ont assuré la bonne marche des concours.

21 doublettes à la pétanque, 96 tirs, et plus de 100 cibles aux fléchettes, ces chiffres démontrent une forte mobilisation à cet après-midi de détente.

Vainqueurs pétanque : doublette TANNE (père et fils) de CONCHY.

* **Tir homme** : M.LEMAITRE Michaël

* **Tir dame** : Mme COCHEPIN Laurence

* **Tir enfants** : M.ROUX Clément

* **Fléchettes homme** : M. BAUWENS Stéphane

* **Fléchettes dame** : Mme COLLE Laéticia

* **Fléchettes enfants** : M.LEMAITRE Thomas



Bravo à tous les vainqueurs et participants. La soirée champêtre a permis à plus de 120 personnes de se restaurer musicalement en attendant l'allumage du traditionnel feu qui malgré les efforts de tous....(triste météo) n'a pu s'embraser . dommage....

A noter prochainement :

La Fête Nationale : le 13 juillet rendez-vous à 21 heures à la salle polyvalente pour la distribution gratuite des lampions ; la retraite aux flambeaux , le feu d'artifice, et le bal disco gratuit : D.J : Pascal.

Le 14 juillet à 11h30 : Cérémonie au Monument , suivi d'un vin d'honneur à la salle offert par la Municipalité.



Le samedi 20 juillet à la salle des fêtes ; de 10h à 12H : Inscription unique pour la brocante. Vous munir des pièces indispensables demandées pour le livret de police. Feuille d'inscription ventilée dans vos boîtes prochainement. **MERCI .**

Les 27/28/29 juillet : Fête Communale traditionnelle avec métiers forains le samedi 27 dès 21 heures,

Le dimanche 28 de 6 heures à 19h rue de Flandres 23^{ème} Brocante , continuation de la fête communale, et le 29 juillet rebond avec les tours de manèges offerts aux enfants du village vers 16h/17h... Pour toutes ces manifestations extérieures, espérons enfin un temps clément.

Encore un troisième trimestre qui s'annonce bien chargé pour le Comité, et l'on compte sur vous pour venir participer en grand nombre. Merci de votre soutien.

Contact : 2360 rue de Flandres, tél : 03.44.85.03.84.

Pour le Comité, le président :

J.GRELIN

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de
CONCHY LES POTS
Séance du 5 AVRIL 2013**



L'an deux mil treize le cinq Avril à 20h30 ,le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Présents : tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de
Absents : Monsieur Kuszpa Patrick (remis un pouvoir à Lemaire Yves) George Jacky excusé
Mesdames Pinsson Marie-Christine excusée, Domalain Ghislaine non excusée.
Secrétaire de séance : Madame CHAUMETTE Catherine

Monsieur Lemaire donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Compte administratif 2012 de la Commune
--

Monsieur Michel Baillon présente le compte administratif de la commune qui s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement : 263 062,73€
Recettes de fonctionnement : 403 437,41€
Excédent : + 140 374,68€

Dépenses d'investissement : 165 328,72€
Recettes d'investissement : 121 055,98€
Déficit : - 44 272,74

Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2011 en investissement : + 12 775,38
Résultat de l'exercice 2012 en investissement : - 44 272,74
Résultat à la clôture de l'exercice **2012** en investissement : - **31 497,36 €**

Résultat à la clôture de l'exercice 2011 en fonctionnement : 127 639,53€
Résultat de l'exercice 2012 en Fonctionnement : 140 374,68 €

Résultat à la clôture de l'exercice **2012** en fonctionnement : + **168 014.21**

168 014,21 - 31 497,36 = 136 516,85€

Le Conseil Municipal valide le compte administratif de la commune pour l'année 2012.

Budget 2013 de la Commune

Après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice 2012 qui montre un excédent global de 136 516,85 €, décide le vote du budget 2013 comme suivant :

Dépenses de fonctionnement

011-charges à caractère général : 150 000€
012-charges du personnel : 67000€
014-Atténuations de produits : 40000
65.autres charges : 98000€
66.remboursement emprunt : 1600.00€
022. dépenses imprévues : 23893.85€
023.virement de section inv.91000€

Total des dépenses : 471 493.85€

Recettes de fonctionnement

70.Produits des services : 2692.00€

73.Impôts et taxes : 177000€
74. Dotations : 135285€
75.autres produits : 20 000€
013.atténuation des charges : 0
76.produits financiers : 0
002.résultat reporté : 136516.85€

Total des recettes : 471 493.85€

Dépenses d'investissement

204. subventions : 0 €

21.travaux : 108 000 €
16.Remboursement emprunt : 4500€
020.dépenses imprévues : 9207€
001.solde d'exécution :31497.36€

Total des dépenses : 153 204.36€

Recettes d'investissement

13.Subventions : 21571€
10. Fctva 9136€
16.emprunts ou dettes : 0€
1068.dotations/réserves : 31497.36€
021.virement Sect.fonct : 91000€

Total des recettes : 153 204.36€

Le budget 2013 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Compte Administratif 2012 du EAU

Monsieur Michel Baillon présente le compte administratif du service des eaux qui s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement : 26 021.00€
Recettes de fonctionnement : 101 935.14 €
Excédent : 75 914.14€

Dépenses d'investissement : 1 940 009.55€
Recettes d'investissement : 1 507 578.36€
Déficit : - 432 431.19€

Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2011 en investissement : - 498 634.10€
Résultat de l'exercice 2012 en investissement : - 432 431.19€

Résultat à la clôture de l'exercice **2012** en investissement : - 931 065.29€

Résultat à la clôture de l'exercice 2011 en fonctionnement : + 19 797.43
Résultat de l'exercice 2012 en Fonctionnement : 75 914.14
Résultat à la clôture de l'exercice 2012 en fonctionnement : 75 914.14

9314 065.29-75914.14
= 855 151.15€

Résultat de clôture de 2012
-855151.15€

Le Conseil Municipal valide le compte administratif de l'eau de l'année 2012.

Budget 2013 EAU

Après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice 2012 qui montre un excédent de 75 914.14 €, décide le vote du budget comme suivant :

Dépenses de fonctionnement :
011.charges à caractères générale. 11404.69€
66.remb.emprunt : 15000€
022.dépenses imprévues : 6490.25€
023.virement section inv. :110000€
042.opérations d'ordre en section : 9739.80€
Total des dépenses : 151144.19€

Recettes de fonctionnement
70.produits des services : 147000
042.opérations d'ordre entre section : 3230.35
002.excédent antérieur reporté :914.14€

Total des recettes: 151144.19€

Dépenses d'investissement
23.travaux : 53000€
16. remb.Emprunts : 27000€
020.dépenses imprévues : 1827.66€
Remb.subv.particuliers :553 080
1391.subventions : 3230.35€
001.Solde négatif reporté : 931 065.29

Recettes d'investissement
13.subventions : 285811€
16.Emprunts ou dettes : 180000€
1068 :dotations/réserves :75000
1022 Fctva : 290 927
021 virement de section : 115000
040 Opérations d'ordre : 9739.80

Total des dépenses : 1 569 203.30€

Total des recettes : 1 569 203.30€

Le budget 2013 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Vote des 4 taxes

Le conseil municipal décide de maintenir pour 2013 le taux des impôts locaux

Taxe d'habitation : 14.70% Taxe Foncière bâti :15.80% Taxe foncière non bâti : 40.39% et CFE
(Remplacement taxe professionnelle) : 15.45%

Lame de déneigement

Monsieur le Maire présente des devis pour l'achat d'une nouvelle lame. Après réflexion, le Conseil Municipal décide de solliciter le Conseil Général pour l'obtention d'une subvention et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces de demande de subvention.

Voisins Vigilants

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du dispositif « voisins vigilants » qui fonctionne sur le principe suivant : lorsque les habitants observent des faits inhabituels ou qu'ils ont connaissance d'un fait suspect, ils en informent le référent de quartier. Il ne s'agit dans aucun cas d'intervenir aux lieux et place de la Gendarmerie. La constitution d'un tel « réseau partenarial d'alerte » doit permettre de faire rapidement face à une augmentation des cambriolages dans les habitations. La Gendarmerie et les élus jouent un rôle essentiel dans la réussite de ce dispositif innovant dont l'unique but est l'amélioration de la sécurité.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur la mise en place de ce dispositif sur la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **à l'exception de 1 voix**, approuve ce dispositif de participation citoyenne dans le cadre du concept « voisins vigilants et décide d'organiser une réunion publique afin d'informer la population.

La séance est levée à 23h.

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de
CONCHY LES POTS
Séance du 7 Juin 2013**



L'an deux mil treize le sept juin à 20h30 ,le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Présents : tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de

Absent : Monsieur George Jacky (remis un pouvoir à M Yves LEMAIRE)

Madame Catherine CHAUMETTE

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine PINSSON

Monsieur Lemaire donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Consolidation de la ligne de Préfinancement Assainissement Collectif Court terme d'attente de subventions

Monsieur le Maire expose la nécessité de recourir à une demande de prêt pour le financement des travaux d'assainissement collectif.

Après avoir pris connaissance des différentes propositions, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de retenir la proposition du Crédit Agricole à savoir :

Nature du prêt : **Prêt à taux variable EURIBOR 3 mois**
Montant du prêt 400 000,00€
Marge : 2.50%
Taux appliqué **2.70 %**
Durée 24 mois
Remboursement des intérêts **Trimestriel**
Périodicité « **IN-FINE** » (en une seule fois à l'échéance fixée au contrat)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces .

Consolidation de la ligne de Préfinancement Assainissement Collectif

Monsieur le Maire expose la nécessité de recourir à une demande de prêt pour le financement des travaux du réseau d'assainissement collectif .

Après avoir pris connaissance des différentes propositions, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de retenir la proposition du Crédit Agricole à savoir :

Nature du prêt : **Prêt à taux fixe**
Montant du prêt **180 000,00€**
Taux appliqué **3.77%**
Durée **20 ans**
Périodicité **Semestrielle**

Monsieur le Maire est autorisé à procéder à toutes les formalités et à signer tout document relatif nécessaire pour la mise en place de ce prêt.

Création du poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

La Création d'un emploi d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe à temps complet soit 35/35ème

Pour exercer les fonctions à compter du 1^{er} juin 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière Technique au grade d'Adjoint Technique.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'Adjoint technique de 1^{ère} classe.

Lame de Déneigement

Monsieur le Maire expose la nécessité de recourir à l'achat d'une lame de déneigement pour l'hiver prochain.

Après avoir pris connaissance des différents devis, les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de retenir la proposition de la VIMO pour un coût de 4160€ HT pour la lame et 2570 € HT pour un relevage avant pour l'attelage de la lame, et décide de solliciter le Conseil Général pour l'attribution d'une subvention.

Aide à l'élaboration du Rapport Annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable 2012

Tous les ans, un rapport sur la qualité et le prix de l'eau potable doit être élaboré. Monsieur le Maire présente un devis de l'ADTO (assistance départementale pour les territoires de l'Oise) d'un montant de 1794.00 euros, à savoir :

Recensement des données relatives au service public auprès de l'exploitant, vérification des données et demande éventuelle d'informations complémentaires.

Rédaction du projet de rapport à destination de l'exécutif avec demande de validation.

Elaboration du rapport final

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve le devis et autorise le Maire à signer les pièces.

Composition du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays des Sources pour le renouvellement général des Conseils Municipaux 2014

De nouvelles règles de répartition des sièges dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre entreront en vigueur à compter des élections de mars 2014.

Un arrêté préfectoral pris au plus tard le 30 septembre 2013, précisera le nombre total de sièges que comptera l'organe délibérant de l'EPCI ainsi que celui qui sera attribué à chaque commune membre lors du renouvellement général des conseils municipaux.

Ainsi, comme l'a indiqué un courrier du Préfet de l'Oise en date du 15 mars 2013, pour la Communauté de Communes du Pays des Sources, la répartition automatique par défaut donne 62 sièges. Si une répartition par accord amiable est adoptée, le nombre de sièges maximum autorisé est de 71.

Par délibération en date du 10 avril 2013, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes a validé par principe une répartition sur accord amiable offrant ainsi un nombre de sièges de délégués communautaires de 69 au lieu des 62 prévus par défaut.

Après en avoir délibéré, à 13 voix pour, le Conseil Municipal,

- **VALIDE** une répartition des délégués communautaires de la Communauté de Communes du Pays des Sources telle que présentée dans le tableau joint en annexe,

- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'application de cette décision.

Extension du Parc Eolien

Considérant que la société WPD qui développe, réalise et exploite des parcs éoliens développe un projet éolien sur le territoire de la Commune de Conchy les Pots , en vue de produire de l'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et de la vendre à EDF ou à l'organisme localement chargé de la vente et de l'achat de l'électricité,

Après avoir pris connaissance du document de présentation du projet de parc éolien de la société WPD.

Le Conseil se prononce favorablement au projet de parc éolien porté par la société WPD et encourage cette dernière à poursuivre les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet (observations de terrain, études des règles d'urbanisme, rédaction de l'étude d'impact sur l'environnement, consultation des services de l'Etat, analyse des possibilités de raccordement, ...) en vue de l'élaboration d'un dossier de demande de permis de construire et d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Ont voté pour :11

Ont voté contre :3

Autorisation de la signature de la promesse de bail emphytéotique avec la société wpd en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien

Dans le cadre du développement d'un projet éolien porté par la société WPD, composé de 3 à 4 éoliennes et de ses équipements annexes (voies d'accès, aire de grutage, câbles électriques, poste de livraison, ...), le Conseil municipal de Conchy les Pots est sollicité pour autoriser le Maire à signer avec la société WPD une promesse de bail emphytéotique sur le modèle joint à la convocation du 28 mai 2013.

Après avoir donné lecture de cette promesse de bail emphytéotique dont le modèle est joint à la présente délibération, Monsieur Yves LEMAIRE, Maire de la Commune, demande au Conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise, Monsieur Yves LEMAIRE à signer cette promesse de bail emphytéotique avec la société WPD.

Ont voté pour :11

Ont voté contre :3

Achat d'un Défibrillateur

Monsieur le Maire demande avis au Conseil Municipal pour l'achat d'un défibrillateur. Le Conseil approuve cet achat pour un montant de 2149.93 euros.

Dissolution de la Compagnie d'Arc

Le Conseil Municipal prend acte de la dissolution de la Compagnie d'Arc et accepte la dévolution des actifs dans les termes prévus par l'assemblée générale extraordinaire de la dite Compagnie d'Arc.

Séance levée à 22h38

**Association Paroissiale
3ème trimestre 2013 dans le secteur
Messe tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons sur Matz**

ETAT CIVIL
2 ème TRIMESTRE 2013

Dates	Samedi 18 h 30	Dimanche 10 h 30
06-07 Juillet	Baugy	Ressons sur Matz
13-14 Juillet	Neufvy/Aronde	Ressons sur Matz
20-21 Juillet	Mortemer	Ressons sur Matz
27-28 Juillet	La Neuville/Ressons	Ressons sur Matz
03-04 Août	Margny/Matz	Ressons sur Matz
10-11 Août	Monchy Humière	Ressons sur Matz
17-18 Août	Conchy les Pots	Ressons sur Matz
24-25 Août	Lataule	Ressons sur Matz
31 Août -01 Sept	Baugy	Ressons sur Matz
07-08 Sept	Boulogne la Grasse	Ressons sur Matz
14-15 Sept	Mareuil la Motte	Ressons sur Matz
21-22 Sept	Antheuil Portes	Ressons sur Matz
28-29 Sept	Cuvilly	Ressons sur Matz

NAISSANCES

CARON Sacha, Gilles, Emile né le 19 avril 2013
à Compiègne (42bis rue de Flandres)

COQUET Lino, Eric, Robert né le 7 mai 2013
à Compiègne (12 rue de la Poste)

VIGNERON Léa Emilie née le 13 mai 2013
à Compiègne (60 rue du Sagnier)

MOQUET Hugo Mickaël Nolhan né le 15 juin 2013
à Compiègne (93 rue de Flandres)

**PERMANENCES A LA MAIRIE DE
RESSONS SUR MATZ**

• Caisse régionale d'Assurance Maladie (CRAM) service
retraite

Madame Josiane Leleu .prendre rendez-vous au
06 74 69 41 95
1er et 3ème mardi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h00

• Conciliateur – Melle Mauchamp-Mottelet rendez-vous au
06 70 98 88 87
2ème,3ème et 4ème Lundi de 9h à 11h30

Répertoire téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
Trésor Public de LASSIGNY	03 44 43 60 19
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 55 79
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE	03 44 42 50 81

NANTAISE DES EAUX SERVICES :

0969 320 404 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Réseau de Santé Personnes Agées
du Noyonnais/Ressontois
11 rue Albert Mun- 60400 Noyon

LE SECRETARIAT DE MAIRIE DE CONCHY

SERA FERME

DU 5 AU 31 AOÛT INCLUS

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le recensement militaire de la 3^{ème} période de l'année 2013, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du 1^{er} Juillet au 31 Septembre 1997.

INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires D'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères
tous les mercredis.

Ramassage des bacs de tris le mercredi des semaines paires

Horaires de la bibliothèque intercommunale:

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14h30 à 16h30

Samedi de 14h30 à 16h30

Bulletin municipal tiré en 280 exemplaires.

Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

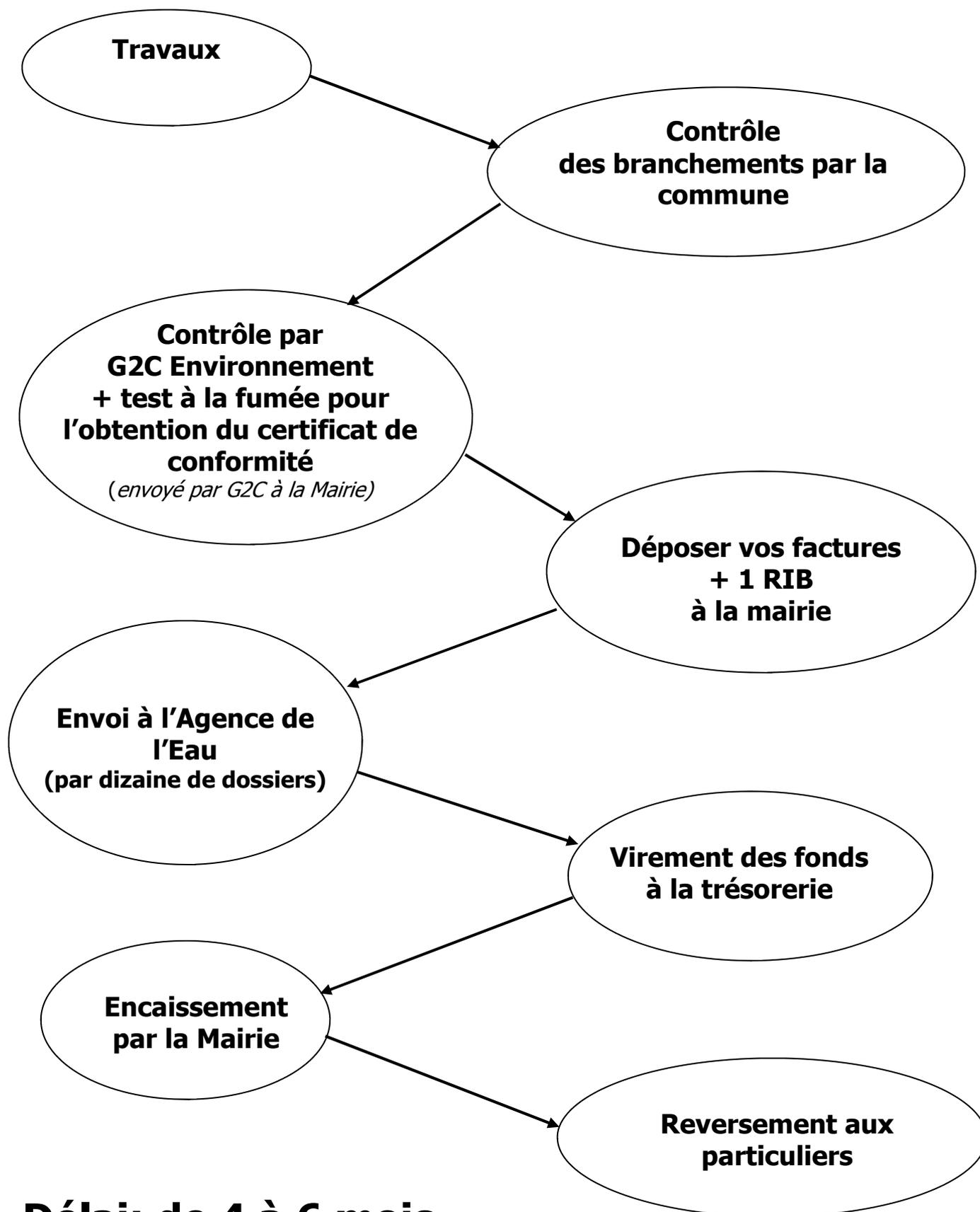
Mise en page : KUSZPA Patrick

Responsable de la publication: Yves LEMAIRE



Subvention de l'agence de l'Eau

Procédure d'obtention pour les particuliers



Délai: de 4 à 6 mois

Déchets verts

La quantité croissante de déchets et le manque de respect de certains administrés créant une surcharge de travail pour l'employé municipal, nous oblige à supprimer les zones de dépôts derrière la salle des fêtes ainsi que celui de La Crainière.

Prochainement un arrêté municipal sera voté par le Conseil.

Il existe plusieurs solutions pour le traitement de vos déchets, nous vous les rappelons ci-après :

- ➡ Achat d'un composteur subventionné par la Communauté de Communes
- ➡ 2 déchetteries (Lassigny et Ressons-sur-Matz)
- ➡ Tondeuse kit mulching

Merci de votre compréhension